

Communiqué de presse  
16 mars 2023

## Mobilité : les outils prévus par la LOM répondent-ils aux besoins des collectivités territoriales ?

Découvrez la nouvelle note de La Fabrique de la Cité sur la mobilité

**La Fabrique de la Cité**, think tank dédié à l'innovation et à la prospective urbaine, dévoile la nouvelle note de son projet de recherche « Mobilité et inégalités » inauguré en 2022. **Intitulée « Décarboner la mobilité : comment accélérer ? »**, cette note rédigée par Alphonse Coulot, chargé de mission mobilités à La Fabrique de la Cité, avec André Broto, ingénieur et expert de la mobilité, s'intéresse tout particulièrement à la décarbonation des transports dans trois métropoles. La gouvernance de cette décarbonation repose sur une forte coopération entre territoires, cadrée par la récente Loi d'orientation sur les mobilités. La Fabrique de la Cité s'est rendue sur place pour comprendre et illustrer les attentes des habitants et les marges de manœuvre des élus. Enfin, cette note relève plusieurs expériences à succès pour inspirer de nouveaux modèles de transition.

Alors que les étapes de décarbonation fixées par l'Europe (fin des véhicules thermiques neufs en 2035) et la France (neutralité carbone en 2050) approchent à grands pas, l'offre de transports hexagonale peine encore à satisfaire les attentes de la population, comme le prouvent les résultats du sondage Ipsos mené à Tours, Toulouse et Nice analysés dans la première partie de la note. S'ils montrent que la mobilité quotidienne en centre-ville a largement plus de moyens de se décarboner que les mobilités périphériques ou rurales, ils mettent également en évidence une trop faible interconnexion des différents modes de transports.

Les grands chantiers d'infrastructures étant des projets de temps long (trains, métros et tram notamment), la LOM doit permettre d'accélérer la mise en place de solutions court terme en matière de décarbonation des mobilités. L'une de ses pistes : transférer la compétence mobilité de la région aux communautés de communes afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Toutefois, dans les faits, le développement de l'intermodalité est parfois freiné par un manque de coopération entre les régions et les AOM voisines.

Avec cette nouvelle note, La Fabrique de la Cité entend mettre en lumière quelques innovations territoriales, certes imparfaites mais sources d'inspiration, déjà mises en place en France (Ile-de-France Mobilités ou Nouvelle-Aquitaine Mobilités notamment) ou à l'étranger (Allemagne, Espagne). Adaptées aux besoins propres de chaque territoire, elles pourraient permettre d'accélérer la décarbonation rapide des mobilités indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par la France et l'Europe.

La Fabrique

de la Cité

[Télécharger la note en intégralité](#)

### **À propos de La Fabrique de la Cité**

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines. Dans une démarche interdisciplinaire, des acteurs de la ville, français et internationaux, se rencontrent pour réfléchir aux bonnes pratiques du développement urbain et pour proposer de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique, nouveaux usages sont les cinq axes qui structurent nos travaux. Créée par le groupe VINCI, son mécène, en 2010, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation, dédié de ce fait à la réalisation d'une mission d'intérêt général. L'ensemble de ses travaux est public et disponible sur son site et ses médias sociaux : [www.lafabriquedelacite.com](http://www.lafabriquedelacite.com)

### **Contact presse**

Agence Henry Conseil

[agence@henryconseil.com](mailto:agence@henryconseil.com)

01 46 22 76 43